

# Ville d'Allauch

## **Service protection des collines**

Le Service Protection des Collines a pour principales missions la surveillance et l'aménagement des massifs forestiers d'Allauch.

## Ses missions

- › Il réalise des travaux en régie ou par entreprise (entre 30 et 40 ha par an), en partenariat avec l'ONF, afin d'améliorer la prévention incendie et d'assurer la préservation de la biodiversité, conformément aux objectifs de Natura 2000. Il participe également aux travaux de défense de la forêt contre les incendies (création de piste, pose de citerne...), réalisés en collaboration avec les services de la Métropole.
- › Il participe au contrôle des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) auprès des propriétaires fonciers;
- › Il gère les emplacements pour les dépôts de ruches, et conseille les administrés sur l'abattage d'arbres en Espace Classé Boisé;
- › Afin de compléter le dispositif mis en place par le Conseil Départemental et la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), il coordonne les patrouilles de surveillance et les vigies municipales (CCFF, Agents du Service Protection des Collines et les vacataires chargés de la surveillance);
- › Il est chargé de la gestion des catastrophes naturelles (sécheresse et inondation), de constituer les dossiers de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Enfin de nombreux travaux et opérations sont effectués en régie par les agents du Service Protection des Collines, ou par entreprise, on peut en citer quelques exemples :

- › Les travaux forestiers de débroussaillments, coupe de dépressage, élagage, évacuation de déchets;
- › Le reboisement des collines avec le soutien des groupes scolaires et du CCFF;
- › Le remplissage et entretien des abreuvoirs;
- › L'arrosage des plantations durant la saison estivale;
- › La surveillance des massifs forestiers durant toute la saison à risque;
- › Les travaux de restauration des terrains incendiés.


## CONTACT



### SERVICES MUNICIPAUX

#### Service Protection des Collines

Chemin de Mimet  
13190 Allauch

 04.86.67.46.70

 [VOIR LA FICHE](#)

**MAIRIE  
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot

13190 Allauch  
HORAIRES D'OUVERTURE

Lun - Ven :  
8h30 > 12h - 14h > 18h